

**Du 29 novembre au 6 décembre 2018, aux élections professionnelles**



**VOTER CFTC**  
**c'est VOTER POUR**

*CFTC,  
syndicalement  
différente !*

***Un syndicat constructif mais vigilant,***

***Un syndicat combatif qui n'a pas besoin de faire du bruit pour agir***

La **CFTC** se bat avec le souci du bien commun, celui des patients et celui des personnels, pour un service public hospitalier et un CHU fort au service de tous les patients. Le financement des établissements et de leurs projets doit permettre à tous les services de médecine, chirurgie, obstétrique, soins de suite, psychiatrie et gérontologie de disposer des moyens nécessaires à une prise en charge de qualité avec des personnels en nombre suffisant.

Avec la **CFTC**, vous êtes respectés, écoutés et soutenus, pour bien exercer votre métier là où vous êtes, pour une meilleure conciliation entre votre vie professionnelle et votre vie personnelle et familiale, pour un juste équilibre entre vos intérêts légitimes et l'intérêt collectif, pour plus de solidarité et d'équité entre tous les agents...

***Un syndicat attentif à la situation des personnels administratifs de catégorie B,  
qu'ils soient Assistants médico-administratifs ou Adjoint des cadres***

## **Le constat de la CFTC**

### **Des métiers confrontés à de profondes mutations**

Depuis une dizaine d'années et dans un contexte réglementaire en constante évolution, l'hôpital subit de profondes mutations dans lesquelles les métiers administratifs ont été et restent très impliqués :

- tarification à l'activité et importance de la traçabilité médicale et soignante,
- organisation en pôles fonctionnels et pôles hospitalo-universitaires, nouvelle gouvernance avec création des assistants de pôles et mise en place d'une coordination des secrétariats, GHT
- développement de la prise en charge ambulatoire et complexification des parcours patients  
amélioration des droits des usagers (exemple : droits d'accès aux informations qui les concernent...)
- facturation au fil de l'eau et projets associés
- exigences qualité plus grandes : délai de rédaction des compte-rendus, l'accessibilité téléphonique...
- révolution numérique impactant progressivement toutes les fonctions administratives...

A cela s'ajoute la confrontation, dans le contexte de tarification à l'activité, avec les conséquences de la baisse des tarifs hospitaliers mise en place depuis plusieurs années, notamment l'austérité budgétaire traduite en efforts de productivité et d'efficacité (traduire par diminution de postes) sur les secteurs administratifs.

### **Des métiers soumis à de fortes exigences mais mal reconnus**

Les établissements profitent de l'arrivée des nouvelles technologies (dictée numérique, rendez-vous en ligne, etc.) pour restructurer les secrétariats et services administratifs avec une demande de polyvalence et polycompétence accrue, des mutualisations de moyens, des exigences accrues d'adaptation à l'emploi et de performance, voire des suppressions de postes au titre de l'« efficacité ». Pourtant les métiers administratifs manquent de reconnaissance à la hauteur des exigences auxquelles ils sont soumis.

**Du 29 novembre au 6 décembre 2018, votez CFTC !**



## Quelques demandes de la CFTC

- La CFTC demande tout d'abord l'application de la réglementation statutaire concernant les recrutements et les déroulements de carrière.
- La CFTC demande l'association des Assistants médico-administratifs et des Adjointes des cadres à la réflexion sur l'évolution de leurs métiers et de leur environnement de travail.
- La CFTC demande qu'un effort important soit fait sur l'offre de formation proposée aux métiers administratifs, et que l'accès à la préparation des concours et des examens professionnels à 100% sur le temps de travail soit facilité, avec une meilleure transparence et équité en ce qui concerne les examens professionnels.
- La CFTC demande, l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail administratif et l'adaptation des postes avec fonction d'accueil (confidentialité).
- La CFTC demande qu'en cas de démarche dite d'efficience sur les secteurs administratifs, les gains puissent bénéficier aussi aux agents du secteur concerné.
- La CFTC demande une reconnaissance des métiers administratifs à la hauteur des missions réellement effectuées et des compétences mises en œuvre, y compris en cas d'encadrement.

### **La mission des élus aux Commissions Administratives Paritaires**

**l'évaluation de stage**

**la titularisation**

**l'avancement d'échelon et de grade**

**la promotion**

**le travail à temps partiel**

**la demande de révision de note**

**le détachement, la disponibilité**

**la cessation d'activité**

**le conseil de discipline**

***Pour vous représenter et vous accompagner face à ces enjeux,  
Pour essayer d'améliorer les choses et ne pas céder à la fatalité,  
Pour que vous soyez écoutés et entendus,***

***la CFTC répond toujours présente.***

**Faites confiance aux candidats présentés par la CFTC !**



**du 29 novembre au 6 décembre  
2018**

**votez CFTC**

